

Public

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis

Aucun pré-requis

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations

Tarifs

Modalités d'animation

Animation en présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

Effectif

1 groupe d'agents de la
Caf de la Guyane

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation AFC Bloc Gestion Vérification - Modules 2-3-4 - CAF 973

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

PROGRAMME - Module 2

Le contrôle interne en action sociale
La certification des comptes, dossier de clôture et le processus d'action sociale
La comptabilité double et la finalité des 2 types de documents (patrimoine/bilan et activité/compte de résultat)
Le bilan et le compte de résultat
Les amortissements et provisions
L'analyse financière et le diagnostic financier d'une structure
Les procédures nationales de liquidation - approche de l'analyse des écarts des données d'activités et des contrôles KO

PROGRAMME - Module 3

Présentation du projet EDEN, monenfnat.fr, caf.fr les pages locales, notes locales

La PSU

- Les modes d'accueil du jeune enfant
- Présentation des différents gestionnaires
- Les autorisations d'ouverture
- La participation financière des familles
- Calcul de la PSU et des bonus mixité-handicap et territoire liés à la petite enfance
- La convention et les pièces justificatives
- Les différentes étapes du dossier
- MAIA -Mon compte partenaire

RAM

- Les finalités des structures et services
- Les gestionnaires
- Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service
- La convention et les pièces justificatives
- Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation

RAM

- MAIA -Mon compte partenaire

La liquidation d'un Cej en cours

- Utiliser SIAS, @Doc_As
- Liquider le Cej en cours (volet enfance)

Les différents fonds nationaux

- PIAJE
- FME
- FRT
- FPT

PROGRAMME - Module 4

Les ALSH

- Les accueils collectifs de mineurs
- Les accueils péri et extra scolaires et Adolescents
- L'ASRE
- Le plan mercredi
- La facturation
- Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service
- La convention et les pièces justificatives
- Les différentes étapes du dossier
- Maia- Mon compte partenaire Portail Partenaire
- Bonus territoire

La Ps Jeunes

- Description de la PS Jeunes
- Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service
- La convention et les pièces justificatives

La Ps FJT

- Description de l'activité FJT
- Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service
- La convention et les pièces justificatives
- Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation

Les Bonus territoire volet jeunesse

- Séjours
- Bafa

La liquidation d'un Cej en cours-

- Utiliser SIAS, @Doc_AS
- Liquider le Cej en cours (volet jeunesse)

Les différents fonds nationaux

- FPT
- Promeneurs du Net

Méthodes mobilisées

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe, avec une base formation AFC.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
